

11-MAR-2005

WILSON
50 % SAVON INSECTICIDE TECHNIQUE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT
N° D'HOMOLOGATION 22714 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Selsalconolaminés d'acides gras 50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 200 L

Nu-Gro IP Inc.
10 Craig Street
Brantford, ON
N3R 7J1
(519) 757-0077

MODE D'EMPLOI : Pour la fabrication, la préparation ou le reconditionnement. Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES PERSONNES NON AUTORISÉES. Ce produit peut irriter la peau et les yeux. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux.

PREMIERS SOINS : En cas d'éclaboussure dans les yeux, les rincer avec de l'eau propre. En cas de contact avec la peau, la rincer à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas d'ingestion, FAIRE VOMIR. Recourir à des soins médicaux ou consulter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour toute information concernant le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))